

## Témoignages de deux femmes qui ont aidé Chantale Daigle

Renée Ouimet, ancienne coordonnatrice et animatrice au CSFM, a préparé le départ de Chantale pour Boston

Lise Gratton, ancienne infirmière au CSFM, a accompagné Chantale lors de son voyage à Boston pour avorter

Fin juillet 1989, Chantale Daigle fait savoir au Centre de santé des femmes de Montréal qu'elle souhaite entreprendre des démarches pour avorter, malgré l'injonction lui interdisant de le faire. À l'intérieur du CSFM, un comité secret se forme : Ginette Bastien, coordonnatrice, Renée Ouimet, coordonnatrice, Marie-Paule Lanthier, sage-femme, Lise Gratton, infirmière).

Voici le témoignage de Renée Ouimet et Lise Gratton, 30 ans après !

Renée et Lise : « C'était une chaîne de femmes incroyables. Une gang de filles organisait la manifestation, gérait les communications. Et en parallèle une gang de filles accompagnait Chantale. C'était l'été, on sortait les militantes de la plage et de leurs chalets (rires).

La manifestation du 27 juillet a été exceptionnelle. Pour de nombreuses personnes présentes, c'était la toute première fois qu'elles manifestaient ! Des milliers de dollars ont été récoltés dans des sacs de papiers bruns.

Ça se faisait, parce que ça se faisait. C'est ce qui était juste. On y croyait profondément. Il n'y avait pas d'égo dans cette affaire. Nous étions toutes portés par les 10 000 personnes présentes à la manifestation. Nous n'étions pas nerveuses, nous avons conscience de faire la bonne chose en aidant Chantale. »

Renée : « À l'issue de la manifestation, Ginette a dit à Chantale : « Tu veux continuer ta grossesse : cet argent est à toi. Tu veux avorter : cet argent est à toi ».

Chantale avait 21 ans, elle était jeune, mais très déterminée. Elle disposait aussi d'un appui familial incroyable, inconditionnel.

Lise : « Il n'y avait chez elle aucune ambivalence. Elle n'a jamais eu de doute. Elle allait avorter ».

Renée : « Nous n'étions pas naïves, nous étions sûres que les lignes téléphoniques étaient tapées et nous pensions être suivies... Nous avons toutes le feeling d'être surveillées, alors nous étions prudentes. Par exemple, nos réunions de préparation avaient lieu à l'extérieur du Centre. Ainsi, c'est chez Ginette que nous avons étudié des cartes routières pour nous rendre à Boston dans l'hôpital où allait avoir lieu l'avortement.

Le 30 juillet, Ginette et moi, nous allons la retrouver chez sa mère, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Sur place, nous la déguisons, nous lui teignons les cheveux. Puis, nous partons en auto jusqu'à une pataterie sur l'A20, le lieu de rendez-vous convenu pour changer de voitures en tentant d'être le plus discrètes possible.

Lise : « Là, Chantale et sa mère sont montées dans l'auto du père de Marie-Paule, la sage-femme qui nous accompagne, une personnalité drôle, colorée. Marie-Paule roulait prudemment afin que nous ne nous fassions pas arrêter. Nous arrivons alors à la frontière, aux douanes. Il faut savoir qu'à l'époque, il n'était pas nécessaire de présenter son passeport. À mes pieds, il y avait un parapluie, et 4000 \$ comptant, des billets roulés. J'étais la seule qui baragouinait l'anglais. Le douanier, un grand gars, nous demande alors d'ouvrir le coffre. Nous avons emporté tout ce qu'il fallait pour prétendre aller à la plage. Mais il montre une valise du doigt et demande que nous l'ouvrions. Marie-Paule l'ouvre, et là, stupeur, il y a des gants tâchés de sang. Il s'agit en fait de la valise de sage-femme de la cousine de Marie-Paule, qui avait aidé une femme à accoucher la veille ! Le douanier nous dit : « *Inside* »... Chantale et sa mère restent dans la voiture. Une fois à l'intérieur, il nous dit : « *Vous, vous allez faire des avortements* ». Je dis « *Non!* ». J'étais bonne comédienne, mais je ne savais pas dire sage-femme en anglais. Je pensais dans ma tête « *wild woman* » (rires). Finalement, nous finissons par nous comprendre et il nous demande de laisser la valise aux douanes canadiennes. En repartant, je me souviens précisément qu'un arc-en-ciel est apparu devant nous. Nous avons pensé : « *Rien ne peut plus nous arriver maintenant...* ». Nous étions 10 000 dans la voiture.

Nous arrivons à Boston et nous sommes un peu perdues. La ville est grande, nous avons seulement nos cartes routières. Nous parvenons enfin à trouver l'hôpital, le bon couloir et là une femme s'avance vers nous et me dit : « Lise Gratton ? ». J'étais tellement soulagée, je l'ai embrassé ! À partir de ce moment-là, je suis restée avec Chantale quasiment tout le temps. J'avais travaillé à Ste Justine dans le service des avortements tardifs, alors j'ai bien pris le temps de lui expliquer toute la procédure et de la rassurer. L'avortement s'est bien déroulé, sur deux jours. À l'issue de la première journée, nous avons décidé de donner des nouvelles aux travailleuses du Centre. Comme nous pensions être écoutées, le message devait être codé. Avec Marie-Paule, nous rédigeons le mot suivant : « Le ciel est maintenant laminé d'étoiles (ce qui signifie que des tiges laminaires sont installées pour dilater le col de l'utérus). Et demain, nous irons à la plage, goûter l'eau salée (ce qui signifie que c'est la méthode de l'avortement par injection de solution saline qui a été choisie). Il y a eu un orage d'une heure aux douanes, mais tout s'est finalement réglé. » J'appelle Ginette Bastien, je lis le message d'une traite et je raccroche sans que nous échangions un autre mot. 30 secondes après, elle me rappelle et me dit : « C'est quoi l'orage ? Je dois savoir... ». Juriste, elle a peur que les papiers officiels que Chantale a apportés puissent être saisis. Elle me demande de les envoyer par la poste, ce que je fais. Heureusement, les documents sont arrivés avant notre retour.

Chantale a ensuite passé le restant de la semaine au repos, en famille, dans un camping dans les Cantons de l'Est.

Renée : Pour conclure, je voudrais dire que c'était un moment magique, un moment de solidarité incroyable... Tout le monde avait son rôle, et nous collaborions toutes.

Lise : Au Centre, nous avons ressenti une certaine fierté. La conférence de presse qui a suivi a été intense. Et enfin, le 8 aout, la Cour suprême s'est prononcée et est arrivé le moment de célébrer la victoire de Chantale, mais aussi la victoire collective. Une belle soirée a eu lieu au Club Soda. Nous étions très nombreuses, parce que cette histoire dépassait le destin d'une seule femme...